



PROJET PEDAGOGIQUE

2025/2026

ACCUEIL PERISCOLAIRE

REGROUPEMENT DES COMMUNES

BAZONCOURT - SORBÉY – SANRY/NIED

Présentation de l'accueil périscolaire.

Géré par la commune de Sanry-sur-Nied, l'accueil de loisirs sans hébergement est organisé par le regroupement des communes de Sanry-sur-Nied, Bazoncourt et Sorbey.

Sanry sur Nied, petite commune chaleureuse et animée. Composée de 357 habitants, en pleine extension, est située en Moselle (57), entre Metz et Rémyilly, proche des communes de Bazoncourt et Sorbey (même regroupement).

L'équipe travaille en cohérence et harmonie avec la famille, les parents ainsi que les écoles.

L'accueil périscolaire est aussi là pour aider l'enfant à s'exprimer, à s'épanouir, à se construire, à apprendre la vie en collectivité.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisir définit des objectifs éducatifs et des moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment ; ce projet est un support permanent pour les animateurs.

Coordonnées du périscolaire

ACCUEIL Périscolaire 55 B rue principale 57530 SANRY-SUR-NIED.

Tel : 03.87.68.80.27 ou 06.29.26.28.05

Mail : periscolaire.sanry@orange.fr

Le public accueilli

Les enfants pris en charge proviennent essentiellement des trois communes faisant partie du regroupement : Sanry-sur-Nied, Sorbey et Bazoncourt. Nous avons la capacité d'accueillir des enfants résidant en dehors de ces trois municipalités, à condition qu'ils soient scolarisés dans l'une des écoles situées dans ces communes.

Période d'ouverture :

L'accueil périscolaire fonctionne en période scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 7h à 18h45.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire de Sanry-sur-Nied.

(Pas d'accueil pendant les vacances scolaires).

Matin : 7h- 8h05

Pause méridienne : 12h-14h

Soir : 16h30-18h45

L'équipe d'animation :

L'effectif évolue selon les jours d'affluence mais en moyenne, on compte 30 maternels et 40 élémentaires. Ces chiffres varient selon les inscriptions mensuelles. L'encadrement varie selon les effectifs, on compte environ 4 à 10 animateurs en moyenne.

1 Directrice BAFA BAFF stagiaire, P.S.C.1 Véronique MATHIEU

1 Animatrice BAFA Chantal DELAUNNAY

1 Animatrice BAFA Nathalie BACK

1 Animatrice CAP petite enfance – BAFA Danielle CROUTSCH
1 Animatrice CAP petite enfance Valérie CUJAUBE
1 Animatrice BAFA Nathalie BASTIEN
1 Animatrice BAFA Christelle SCHULER
1 Animatrice BAFA Jennifer TOPNOT
1 Animatrice BAFA Aurélie PAQUE VIDARD

Modalités d'inscriptions :

Les parents inscrivent les enfants par le biais d'inscription hebdomadaires, mensuelles ou annuelles.

Les inscriptions hebdomadaires sont à rendre le **JEUDI MIDI AU PLUS TARD** pour la semaine suivante, et peuvent être déposées dans la boîte aux lettres devant le bâtiment de l'accueil périscolaire ou par mail : periscolaire.sanry@orange.fr.

Toutes modifications après le jeudi midi, resteront facturées. En cas d'absence pour maladie de l'enfant, les heures de garde et les repas seront retirés de la facturation uniquement si vous avertissez la veille avant 12h (jour ouvré). Dans le cas contraire, la somme forfaitaire de 5€ sera facturée. Les inscriptions se font aussi le **JEUDI MIDI AU PLUS TARD AVANT LES VACANCES SCOLAIRES.**

Locaux et équipements :

La structure d'accueil comprend :

- Deux salles périscolaires
- Une salle de jeux
- Deux sanitaires élémentaires (fille, garçon)
- Un sanitaire mixte maternel
- Quatre sanitaires handicapés
- Une cuisine
- Bureau de la direction.

L'équipe d'animation assure également l'animation sur les temps méridiens (12h/13h50) permettant ainsi à l'équipe et aux enfants de mieux se connaître.

Un espace de jeux extérieur (city stade), 1 aire de jeux et 1 cour sont à disposition pour les jeux extérieurs.

Le projet éducatif :

Les intentions éducatives seront en accord avec le regroupement des communes Sorbey, Bazoncourt et Sanry-sur-Nied.

Ces objectifs sont : la sociabilisation, la connaissance des autres, apprentissage de l'autonomie.

Le périscolaire inscrit ses intentions dans ses dimensions particulières à travers ses projets qui défend les objectifs suivants : favoriser la tolérance et la solidarité, le respect de l'autre, favoriser la découverte et l'expérimentation.

Développer l'esprit critique et la prise de décision, favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants, en particulier dans les différents moments de la vie quotidienne.

L'intention pédagogique :

Ils apprendront à vivre en collectivité, respecter les différences de chacun, à découvrir l'autonomie et surtout applique la bienséance (bonne tenue à table et formule de politesse).

Effectif :

L'accueil peut accueillir jusqu'à 80 enfants maximum de 3 à 11 ans. Environ 80 familles sont inscrites.

Les objectifs :

Ils sont inspirés du projet éducatif et traduisent les grandes lignes d'orientation pédagogique à développer au sein de notre structure.

L'équipe permanente des temps périscolaires a mis en avant 5 objectifs pédagogiques.

LA TOLERANCE : les enfants font tous ou presque partis des trois communes, il ne faut pas faire de différence entre les écoles et leurs camarades.

LE SAVOIR VIVRE : L'animateur doit avoir un regard sur le groupe en général pour faire respecter les règles de savoir vivre (rangement des salles, écoute entre enfants)

LE BIEN ETRE DES ENFANTS : le rôle de l'animateur est de jouer le rôle de médiateur, ainsi que d'être à l'écoute de leurs besoins.

L'APPRENTISSAGE : vise à développer l'autonomie et les capacités des enfants.

LE PARTAGE : Il est primordial que les activités soient accessibles à tous ; il est donc essentiel que les enfants s'engagent dans les activités proposées.

- Les enfants qui préfèrent ne pas faire d'activités ont la possibilité de faire des jeux de société, du coloriage ou de jouer.

Les objectifs

-Respecter le rythme de l'enfant, leurs envies et leurs besoins.

Objectif général :

Permettre à l'enfant de s'approprier les lieux, d'évoluer et de vivre dans un lieu accueillant chaleureux et sécurisant.

Objectifs opérationnels :

Les enfants s'engagent volontairement dans les activités proposées, qu'il s'agisse de jeux, de bricolages pour petits et grands, ou d'activités en autonomie.

Les enfants réclament des activités ou des jeux déjà faits. Ils apportent également de nouvelles idées. Chaque mois, les animatrices organisent un grand jeu à tour de rôle et des ateliers de pâtisserie pour célébrer les anniversaires du mois.

Moyens d'évaluation :

Observer l'évolution du comportement des enfants envers les tâches à effectuer seuls entre le début et la fin de l'année scolaire.

Exprimer les bonnes pratiques : apprendre à découper sa viande, manger en solitaire, s'habiller pour les tout-petits...

Au début de l'année scolaire, l'enfant devra être guidé par une animatrice pour accomplir les tâches collectives, mais il le fera seul à la fin du premier trimestre.

L'accueil périscolaire doit être un lieu qui favorise l'acquisition de l'autonomie, le respect et le partage. Stimulez la créativité de l'enfant, en développant ses capacités physiques, intellectuelles et artistiques. (Voir grille d'évaluation ci-jointe.)

Grille d'évaluation

Désignation	Bien acquis	En cours D'acquisition	Non acquis
Mettre les chaussures ou chaussons seuls			
Habillage seul			
Fermer son manteau			
Faire ses lacets de chaussure			
Tenu à table			
Couper sa viande			
Rangement du matériel utilisé			
Politesse envers les adultes ou camarades (Mots magiques)			
Participation activement à la vie quotidienne du périscolaire (lavage de table)			
Comportement dans le bus			

-Pause Méridienne :

Objectif général :

Aider l'enfant à devenir grand, à faire tout seul, à acquérir les bases de l'autonomie.
Le guider, l'aider et lui montrer les bons gestes.

Objectifs opérationnels :

-Pendant la pause méridienne, les enfants vont chercher leurs couverts, assiettes, verres et rejoignent leurs places. L'agent technique met dans des plats que les animatrices viennent chercher et emmènent à chaque table pour faciliter le service. Les enfants se servent la quantité voulue avec l'aide de celles-ci.

Les enfants sont impliqués dans le nettoyage de la table. Un chef de table est désigné. Il rapporte au chariot la vaisselle utilisée en triant les couverts. Chaque jour, on nomme un responsable de nettoyage. Soutien mutuel entre les enfants (par exemple : aider à fermer la veste, etc.).

Moyen d'évaluation :

Observer l'évolution du comportement des enfants envers les tâches qu'ils doivent accomplir seuls. Exercer les gestes appropriés, apprendre à découper sa viande et se sentir autonome. Au début de l'année, l'enfant aura besoin d'assistance de la part des animateurs pour accomplir les tâches collectives, mais il le fera seul à la fin du premier trimestre.

-Aider l'enfant à avoir un comportement citoyen

Objectif général :

Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la vie en collectivité, à l'entraide et aux tâches collectives.

Objectifs opérationnels :

Les enfants participent activement à la gestion de la vie collective (aide, rangement).

-Un règlement est mis en place en début d'année (respecter les locaux et le mobilier, les adultes et ses camarades, pas de violence, ne pas se moquer, ne pas s'insulter, ni dire de gros mots...

Moyen d'évaluation :

Se référer à la grille

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Journée type :

6h45-7h		Arrivée de l'équipe Vérification des mails et préparation des présences
7h-8h	Arrivée des enfants Lavage des mains Petit-déjeuner si envie Activités avec les animateurs selon les thèmes du moment ou jeu libre.	Accueil des enfants Vérification de l'hygiène aux sanitaires Animation avec les enfants et surveillance des jeux libres
8h-8h05	Lavage des mains si besoin habillage pour repartir vers l'école	Vérification des présents et prise en charge des enfants de son groupe (petits ou grands)
8h05	C'est parti pour le bus ou école	Accompagnement des enfants
9h-11h30		Rangement des activités Mise en place des tables pour le repas Réception des repas Préparation des chariots
11h45-12h30	Arrivée échelonnée des classes à pied ou bus Déshabillage, passage aux toilettes Lavage des mains	Repartir chercher les enfants à l'école ou au bus Surveillance des enfants
12h-13h50	Repas des enfants Ils participent au débarrassage des tables Toilettes et lavage des mains Jeux si le temps le permet	Surveillance pour que les enfants mangent et goûtent à tout. Débarrassage des tables avec les enfants et nettoyage. Accompagnement des enfants pour le passage sanitaire et habillage. Jeux si le temps le permet
14h-15h		Entretien des locaux
16h20-17h	Sortie des classes et bus retour au périscolaire Passage aux toilettes et lavage des mains	S'est reparti pour chercher les enfants à l'école ou bus Surveillance des enfants aux sanitaires
17h-17h20	Goûter varié ou selon le thème	Service du goûter et surveillance des enfants
17h20-18h45	Animation du jour Et départ échelonné des enfants en fonction de l'arrivée des parents	Animation du jour Surveillance, aide à l'enfant
18h45-19h		Nettoyage des locaux Fermeture du bâtiment

Elles sont aussi basées sur la découverte :

De nouvelles techniques (bracelets, perles, arts plastiques, bricolage du bois, mosaïque, déco-patch, collage de serviette, relaxation, perles diamant...).

L'activité polystyrène (formes d'animaux et autres...), perles (fleurs, arbres et animaux), musique, danse, gym, jeu extérieur, quiz. Les enfants peuvent continuer en autonomie tout au long de l'année.

Les enfants apprendront par le biais de matériaux de récupération et de recyclage à créer des objets, à respecter l'environnement.

Se référer à la grille

Le jeu est la principale activité des enfants. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les interactions possibles avec les autres (il apprend à connaître les enfants de son groupe ou d'autre groupe d'âge). L'enfant découvre les possibilités motrices de son corps (courir, sauter, lancer, danser...).

Toutes ces activités visent à favoriser l'épanouissement de l'enfant.
Des activités ponctuelles sont mises en place à la rentrée.
Elles sont articulées selon 5 grands objectifs.

Ouverture sur le monde culturel :

- Peinture,
- Récupérer, recycler et bricoler

Hygiène de vie alimentaire :

- Passage aux toilettes et lavage des mains avant et après le repas
- Activités culinaires (Anniversaires une fois par mois)
- Semaine du goût

Jouer :

- Initiation foot, hand, basket
- Pétanque, divers jeux de balle et raquettes
- Initiation rugby
- Jeux collectifs en extérieur ex : épervier, balle au camp, le chef d'orchestre...

L'enfant, au fil des jours :

Activités selon des thèmes (halloween, Noël, carnaval, Pâques, fête des mères, fête des pères, grands-mères et grand-père...)

Décorations de l'espace périscolaire intérieur et extérieur par thème (Halloween, Noël, Pâques et printemps), embellissement de son village, repas et goûters à thèmes(nouvel an chinois, st Patrick, les pays du monde etc..)

Prise en charge des enfants du matin :

Les enfants sont accueillis à l'accueil périscolaire, **déposés** par les parents à partir de **7 h**.

Les enfants doivent être **déposés à l'extérieur du bâtiment et accompagnés** jusqu'aux animatrices afin qu'elles les voient arriver ainsi que leurs parents.

Des activités sont proposées ainsi que des jeux de société.

À partir de 8h05, ils sont accompagnés dans leurs différentes écoles par les animatrices aux heures d'ouverture de celles-ci, transport en bus pour les enfants scolarisés à Bazoncourt et Sorbey.

Deux animatrices encadrent les maternelles jusqu'à l'heure de prise en charge des enseignantes.

Prise en charge des enfants, pause méridienne :

Les enfants sont accueillis par la directrice et le personnel déjà sur les lieux à l'accueil périscolaire Sanry sur Nied pour le repas.

Les enfants de l'école de Sanry-sur-Nied font les trajets à pied accompagné d'animatrices.

Déroulement du repas :

A l'arrivée et au départ du périscolaire, les enfants retirent leurs vêtements à l'entrée et les accrochent sur les patères, puis se rendent aux toilettes et lavage des mains obligatoire.

Les couverts sont placés sur une table de service, les enfants prennent tout seul et se dirigent vers leur table. La personne référant au service sert la nourriture dans des plats de service adapté qui seront ramenés à table par les animatrices.

Les enfants se servent eux-mêmes sous l'œil bienveillant des animatrices.

Le repas reste un moment de convivialité et d'échanges entre enfants et l'équipe d'animation. L'animateur veille à ce que les enfants goûtent et découvrent de nouveaux plats.

L'animateur veillera pendant le temps du repas au respect des régimes alimentaires.

La liste des régimes d'alimentaire est notée sur la feuille de présence qui est à disposition de tous les membres de l'équipe.

Le temps du repas répondra également à notre objectif « devenir responsable ».

A la fin du repas, les enfants desservent leur place en disposant leurs couverts et assiettes au centre de la table.

A chaque moment de la journée l'animateur est présent afin d'être à l'écoute de chaque enfant.

Activité après le repas :

Lorsque le temps le permet, nous organisons des jeux extérieurs au city stade à côté du bâtiment. Nous profitons aussi des cours attenantes du périscolaire pour des jeux sportifs, jeux collectifs par groupe.

Les enfants qui ne souhaitent pas jouer peuvent avoir un temps libre sous la surveillance d'une animatrice ou se reposer tout simplement.

Nous laissons le choix à l'enfant, en effet la pause méridienne est un moment de loisirs ou de repos pour certains enfants.

Une coupure est importante dans la journée d'école car les enfants connaissent un rythme soutenu.

A noter que :

Les repas sont livrés en liaison chaude par le traiteur.

Nous gardons les plats dans un chariot chaud (type bain-marie) aux températures règlementaires que nous vérifions régulièrement.

Des repas témoins doivent être conservés : il s'agit d'une portion de 100g minimum représentatif de chaque plat servi. Ces repas témoins doivent être conservés pendant au moins 5 jours au froid afin d'être récupérés et analysés par les services vétérinaires en cas de toxi-infection alimentaire collective.

Prise en charges de l'accueil du soir :

Ils ont la possibilité de s'occuper avec des jeux calmes, lecture (bibliothèque mise à disposition, jouets, puzzles...), ou tout autre loisir de leur choix mais en respectant le calme pour ne pas perturber les camarades.

Les enfants qui ne désirent pas se joindre à l'un de ces temps d'animation, peuvent s'occuper en autonomie.

En effet les enfants doivent être acteurs du temps passé au périscolaire, et non contraints à faire quelque chose qui ne leur plaît pas ou dont ils n'ont pas envie.

Départ échelonné :

Les parents viennent chercher leurs enfants à l'accueil **impérativement avant 18h45 maximum**.
Tout dépassement d'horaire, vous sera facturé **10 €** par enfant.

La directrice fait la fermeture de l'accueil accompagné par un ou plusieurs animateurs. Ceux-ci devront accueillir les parents, faire un bilan de la journée par la directrice si besoin et pendant ce temps les animateurs commencent le rangement des salles.

Les Activités :

C'est en s'investissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est une source d'apprentissage, de partage.

Il ne s'agit pas d'occuper simplement les enfants car ils savent le faire sans notre aide, mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées.

Nous proposons chaque soir une activité bricolage ou de découverte, jeux...adaptés à tous les âges confondus.
La possibilité de choisir leurs activités est donnée aux enfants. En effet, pour des raisons diverses (fatigue, n'adhère pas aux activités proposées...) peuvent préférer ne rien faire (ils peuvent jouer seul, se reposer, colorier...)

Les activités de bricolage s'inspirent des grands thèmes du calendrier, tels que les saisons, les fêtes, le recyclage et la récupération.

Après chaque activité, les matériaux utilisés doivent être rangés. Les animateurs s'occupent du nettoyage de la salle avec l'aide des enfants.

Jeux libres : Il est demandé à l'enfant de ranger le matériel ou il l'a trouvé.

A l'intérieur les jeux libres sont des espaces détente. Coloriage, légo, jeux de société...

A l'extérieur : trottinettes, tracteurs...

Les animateurs sont présents et partagent ce moment avec les enfants, ils sont aussi disponibles et répondent aux sollicitations des enfants mais peuvent aussi les laisser jouer en autonomie.

Les activités répondront aux objectifs de la responsabilisation.

Les règles de vie NON NEGOCIABLES :

Alcool : la consommation d'alcool est strictement interdite.

La cigarette et le vapotage (directeur/animateur) : tolérée sur le temps de pause et en accord avec l'équipe mais interdit lorsque les enfants sont présents.

Violence : la brutalité physique ou morale envers un enfant, adulte est interdite.

Stupéfiant : l'absorption ou détention de toute forme de drogue est totalement interdite

De plus d'autres règles sont essentielles au bien-être de tous.

Un comportement et langage correct en toutes circonstances.

Avoir une tenue vestimentaire adaptée aux activités.

Respect des autres.

Présence et participations aux réunions du groupe.

Adopter une attitude et une hygiène corporelle convenable pour le bien de toute l'équipe et des enfants.

Accueil d'enfants ayant des allergies ou un régime alimentaire spécifique

La procédure du Projet Individualisé prévue par les instructions officielles de l'Education Nationale pour l'accueil des enfants ayant des allergies, ou un protocole d'accueil individualisé à l'école est réalisable dans les accueils collectifs de mineurs.

Le médecin de l'enfant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre en œuvre pour l'accueil des enfants.

La liste des enfants souffrant d'allergies est affichée au bureau de la directrice ainsi que la liste d'enfants ayant un régime alimentaire spécifique.

L'équipe d'animation prend obligatoirement connaissance de cette liste.

Pour les enfants dont les allergies alimentaires sont trop importantes, il est demandé aux parents de fournir les repas et les goûters.

Les situations particulières sont prises en compte et les repas adaptés.

Infirmierie :

Prise de médicament :

Nous ne voulons pas prendre la responsabilité d'administrer des médicaments ou des soins particuliers, sauf si un projet d'accueil individualisé (P.A.I) le prévoit.

Nous ne pouvons pas accepter les enfants malades

PAI (projet d'accueil individualisé)

Le PAI est un **document écrit qui formalise les aménagements prescrits par le médecin pour la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire**. Les démarches concernant ces aménagements sont engagées à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement, mais toujours avec l'accord de la famille.

Le matériel d'infirmierie :

Est situé dans une armoire fermée à clé et non accessible aux enfants.

Il est composé d'une trousse à pharmacie comprenant :

compresses, pansements, pipette de solutions antiseptiques, pince à épiler, bandes, sparadrap, thermomètre, ciseau, stylo et de fiches de soins.

La directrice ou à défaut, une des encadrantes, soigne l'enfant concernée et complète la fiche en inscrivant à chaque intervention les renseignements demandés (type de blessure, soins prodigués, date et heure, nom et prénom de l'enfant, nom et prénom de l'animatrice...).

La directrice doit être mise au courant des soins spécifiques, chutes ou blessures plus graves, afin de prévenir les parents si nécessaire.

Elle se charge également du suivi des enfants, de la mise à jour des fiches sanitaires, traitements et allergies.

Handicap :

L'accueil d'enfant en situation handicap pourra être accueilli au sein de notre structure après une rencontre avec les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme

-l'aménagement du planning pour l'enfant qui serai en situation de handicap

- si besoin d'une AESH à ses coté ou pas. (Nous n'avons pas les moyens d'avoir un animateur pour un seul enfant). Nous avons un protocole à suivre, si l'enfant a besoin de soin spécifique ou d'un accompagnant pour la journée, nous étudierons s'il est possible d'accueillir l'enfant en fonction de son handicap.

Nous avons un accès aux normes pour accéder à la salle d'activité, des sanitaires à mobilité réduite.

Responsabilité du centre :

L'équipe d'animation est responsable des enfants dès leur arrivée, les familles doivent désigner nommément par écrit les personnes autorisées à venir chercher ceux-ci.

Les familles sont tenues également de prévenir si une autre personne doit venir chercher les enfants.

L'équipe d'encadrement :

Une directrice titulaire du BAFA et stagiaire BAFD, P.S.C1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) MATHIEU Véronique dont la fonction est :

- L'animation des différents moments de la journée
- L'animation de l'équipe
- La gestion administrative de l'accueil
- La relation avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi, la validation des animateurs stagiaires
- Elle est la garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Elle est la garant de la mise en œuvre du projet pédagogique avec son équipe. Elle rend compte de son travail aux communes du regroupement.
- Garantir l'évolution du projet, son évaluation
- Veiller à ce que le projet pédagogique soit respecté.
- Mettre en place des réunions pédagogiques
- Mettre en place le protocole, s'assurer de le faire respecter par l'équipe d'animation, le faire appliquer aux enfants

Des animatrices diplômées ou en formation qui ont pour fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des enfants
- L'entretien des locaux
- La préparation des activités, leur mise en place
- Elles sont garantes de la sécurité physique et affective des enfants
- Elles sont garantes des lieux, du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Elles s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe
- Elles participent aux réunions mensuellement de préparation et d'évaluation
- Respect du protocole sanitaire, veille à le faire appliquer aux enfants

Des agents non diplômés qui ont pour fonctions :

- L'accompagnement des enfants pendant la pause méridienne
- L'aide au service des repas
- La mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités définie en équipe
- L'équipe se réunit régulièrement pour faire le point sur la vie du périscolaire, sur les éventuels problèmes rencontrés avec les enfants ou au sein de l'équipe, d'y trouver des solutions rapidement.
- L'équipe se remet sans cesse en question afin d'évoluer de façon positive, le dialogue étant primordial.
- Respecte le protocole sanitaire, veille à le faire appliquer aux enfants

Conclusion :

Chaque enfant tout en faisant partie d'un groupe est un être unique et différent.

C'est pourquoi l'équipe d'animation doit le considérer comme tel.

Il est primordial que les animatrices puissent valoriser les enfants individuellement sans oublier l'intérêt collectif.

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre, de s'adapter au mieux aux besoins des enfants pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir. Laissons à chaque enfant son rythme et le temps d'apprendre à devenir grand. L'accompagner dans ses émotions et de le guider On ne peut pas faire grandir un enfant plus vite que ne le lui permet son développement. Non, l'essentiel, c'est de suivre son rythme.

Le projet pédagogique est évalué chaque année, il peut être modifié en fonction des situations rencontrées.